

La Source - Association d'Éducation Nouvelle

CR du CA du 20 octobre 2022

Relevé de décisions et d'informations

Validé au CA du 8 décembre 2022

Composition du Conseil d'Administration

Direction : Tatiana Consiglio, Yves Herbel

Salariés AEN : Gilles Gozlan

APE : Milène Cassier, Sylvie Challier, Olivier Deburaux (Président de l'APE), Thibault De La Laurencie

AFAS : Dany Cohen, Cécile Hallier Barbe, Michèle Hervieu (Présidente du CA AEN), Firouzeh Jallaud, Ingrid Leclercq (Trésorière de l'AEN), Mélana Kali, Isabelle Perré, Jean-Louis Renard, Charly Rossi (Président de l'AFAS)

Enseignants : Emilie Fischer, Irène Plaziac de Freitas, Marion Stosser

Elèves : Sandro Rosset Brouillot, Maya Veret.

Collectivités Territoriales : Pierre Gentilhomme / Conseiller Municipal Meudon

Présents le 20 octobre 2022 : Yves Herbel, Gilles Gozlan, Milène Cassier, Sylvie Challier, Olivier Deburaux, Thibault De La Laurencie, Dany Cohen, Michèle Hervieu, Mélana Kali, Firouzeh Jallaud, Isabelle Perré, Jean-Louis Renard, Charly Rossi, Emilie Fischer, Irène Plazias de Freitas, Marion Stosser, Sandro Rosset Brouillot, Maya Veret, Pierre Gentilhomme.

Absents le 20 octobre 2022 : Tatiana Consiglio, Cécile Hallier Barbe, Ingrid Leclercq.

Ordre du jour :

Accueil des nouveaux administrateurs de l'APE

Validation du CR du CA du 15 septembre 2022

Travaux prévus dans l'école à court et moyen terme

Acquisition de la maison Paul Houette:

- Comment peut-elle être utilisée à court terme
- Comment s'organiser pour décider de son affectation à moyen terme

Projet d'extension de la salle polyvalente:

- Actions à mettre en oeuvre, répartition entre La Source AEN et Sources Vives

Suites de l'intervention de Sophie Fournier: propositions pour la refonte du site

- Comment mener à bien ce projet efficacement et démocratiquement

Rapport moral de l'exercice 21/22: repérage des points principaux à aborder

1) Accueil des nouveaux administrateurs APE

Milène Cassier, Olivier Deburaux élu Président de l'APE et Thibault De La Laurencie rejoignent le CA de La Source AEN pour y représenter l'APE (avec Sylvie Challier dont le mandat est en cours).

Tous les administrateurs les saluent chaleureusement et les remercient de leur engagement.

2) Validation du CR du CA du 15 septembre 2022

La version 3 du CR est validée.

3) Travaux prévus dans l'école à court et moyen terme

3 grands chantiers seront conduits à court et moyen terme :

- Poursuite des travaux d'entretien et de remise en état des salles de classe et des locaux, budgétés annuellement pour un montant de 100 000 euros (peintures, réfection des fenêtres...)
- Travaux d'aménagement de la nouvelle maison. Un budget de 300 000 euros a été prévu pour réaliser les mises aux normes, changement de chaudière, peintures, tous travaux nécessaires à une première utilisation de ce lieu.
- Travaux exceptionnels dans les bâtiments de Renan : reprise des fondations, isolation, étanchéité du toit, ascenseur (une dérogation à l'accessibilité par ascenseur a été demandée sur engagement de faciliter l'accès des élèves handicapés aux espaces nécessaires. Ce qui nécessiterait peut-être de déplacer par exemple la BCD). Estimés à environ 1 200 000 euros, ces travaux seront financés sur emprunt. Il est rappelé que depuis le 1er septembre de cette année, des baux sont officialisés entre l'AEN et les SCI. S'agissant des travaux à Renan, la SCI Renan prendra en charge les travaux qui lui incombent. Le montage financier a déjà été expliqué, la SCI ne pouvant pas contracter elle-même un emprunt, celui-ci sera établi au nom de La Source AEN, en contre partie pour elle d'une remise des loyers.

Les emprunts nécessaires prévus correspondent à la limite de remboursement possible. Aucun nouvel emprunt ne pourra être envisagé avant 2029 (échéance de fin des emprunts / travaux du lycée).

4) Acquisition de la maison Paul Houette

La maison Paul Houette est devenue propriété de La Source AEN le 19 octobre 2022.

5) Projet d'extension de la salle polyvalente. Actions à mettre en œuvre.

Les administrateurs ont compris que ce nouveau chantier, évalué à 2 millions d'euros par des parents architectes, ne peut pas être financé par La Source AEN. Cette construction reposera sur l'apport du Fonds de Dotation Sources Vives.

Le CA de Sources Vives lancera un appel à dons après les vacances de Toussaint (plusieurs années seront nécessaires pour rassembler la somme visée).

Il communiquera directement sur cette première campagne via:

- son site
- un texte d'appel dans le prochain numéro de La Source d'Infos
- l'envoi du texte d'appel à tous les membres de La Source AEN, (aux parents et aux enseignants via EcoleDirecte, aux autres membres via affichage ou mails)

Dans cette perspective, la répartition des compétences entre La Source AEN et Sources Vives a été reprécisée: La Source AEN sera maître d'ouvrage de cette construction dont le financement sera assuré par un don de Sources Vives.

Rappel des CA 2022 / 23

Bureau, les mardi de 12h30 à 13h30	CA, les jeudi de 20h à 22h
29/11/22	08/12/22
10/01/23	19/01/23
	AG 16/02/23
21/03/23	30/03/23
16/05/23	25/05/23
13/06/23	22/06/23

Prochain Bureau : 29/11/22 Prochain CA 08/12/22

Pour le Conseil d'Administration de La Source AEN,
Michèle Hervieu, présidente du CA